

Le Colonel Luc Jorda

Auteur:Administrateur Inovagora<



L'Union Régionale des Sapeurs Pompiers de Sud Méditerranée regroupe 13 départements.

Sa première vocation est de défendre les intérêts des sapeurs pompiers qu'ils soient volontaires, professionnels ou personnels administratifs et techniques des SDIS.

Au sein de cette Union Régionale, parmi les huit commissions catégorielles, l'une d'entre elles, la commission des DDSIS, qui émane de la commission nationale, instance de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France, est présidée par le colonel Luc Jorda.

A ce titre il a accepté de répondre à quelques questions :

Qu'est que la commission des DDSIS ?

« La commission des D.D.S.I.S. du Sud Méditerranée est avant tout un lieu de dialogue et d'échanges entre directeurs de S.D.I.S. qui partagent des préoccupations communes étroitement liées à l'appartenance à la fois à une même zone de défense et à un même bassin de risque. Les réunions qui rassemblent les D.D.S.I.S., environ une fois par trimestre, permettent d'aborder des sujets divers qui marquent l'actualité et ceux davantage de fond qui concernent la profession de sapeurs-pompiers et son environnement. »

Comment se déroulent les débats au sein de cette commission ?

« Son but n'est pas de forger une position commune sur l'ensemble des sujets traités, ce qui relèverait d'un esprit de système, mais au contraire de donner les moyens d'une expression libre et souveraine, dans le cadre d'une structure associative indépendante, qui témoigne de la diversité des opinions et des particularismes locaux. C'est donc dans un esprit ouvert et tolérant, et dans un style convivial, que la commission tient à placer les débats. »

« En revanche, il convient de souligner avec force que l'unanimité des positions s'est naturellement dégagée au sein de la commission à chaque fois que les valeurs qui sont au fondement de notre profession ont été attaquées ou lorsque les intérêts primordiaux des sapeurs-pompiers ont été menacés. »

Quels ont été les termes abordés tout au long de l'année dans cette commission ?

« Pour l'année 2006/2007, j'ai présenté au nom de la commission des DDSIS, lors du congrès régional qui s'est déroulé à Beaulieu, dans les Alpes-Maritimes, un rapport moral qui a évoqué les travaux, réflexions et initiatives qui ont été conduits au cours de cette année écoulée. Ils peuvent être classés selon les thèmes suivants :

STATUT DES D.D.S.I.S.

MOUVEMENTS SOCIAUX

COOPERATION INTERDEPARTEMENTALE

P.F.R.

REGIMES INDEMNITAIRES

FINANCES

FEUX DE FORET

ORGANISATION OPERATIONNELLE

SECOURS ET STATUT MILITAIRE

SECOURS MEDICAL

AUTOROUTES

FORMATION ET CONCOURS

C.R.O.S.S.

SCIENCES ET TECHNIQUES

Si vous deviez retenir une action particulière à mettre au crédit de la commission ?

« C'est une question difficile car beaucoup me paraissent capitales. Puisque nous abordons le début de la saison feux de forêt, je tiens à souligner les progrès constants de la coopération opérationnelle entre SDIS du Sud-est que j'ai pu observer au cours de ces dernières années. J'espère contribuer au travers de nos débats à améliorer la compréhension mutuelle entre SDIS et surtout à renforcer la cohérence de notre action face au feu de forêt à l'échelle de la zone. C'est en développant ce type de solidarité que nous gagnerons ce combat. »